

**ALFRED REBOUX**  
Propriétaire - Gérant

## ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing	Trois mois.	13.50
	Six mois.	26.50
	Un an.	50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois.

La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

## BUREAUX DE PARIS

17 NOVEMBRE

(Services gouvernemental)

3 0/0 . . . . .	65 75
4 1/2 . . . . .	94 50
Emprunts (5 0/0) . . . . .	103 60

18 NOVEMBRE

3 0/0 . . . . .	65 85
4 1/2 . . . . .	95 50
Emprunts (5 0/0) . . . . .	103 80

(Services particulier du Journal de Roubaix.)

Actions Banque de France	3880 00
Société générale	530 00
Credit foncier	100 00
France	890 00
Chemins autrichiens	613 00
Lyon	957 00
Est	562 00
Ouest	612 00
Mord	1182 00
Midi	710 00
Suez	680 00
0 0/0 Péruvien	35 3/8
Actions Banque ottomane (ancienne)	447 00
Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres court	25 16 1/2
Credit Münster	183 00
	23 75

DEPÊCHES COMMERCIALES

vice particulier du Journal de Roubaix.

New-York, 18 novembre.

Change sur Londres, 4.84; 1/2 change

Paris, 517 1/2

Valeur de l'or, 114 3/8

Café good fair, (la livre) 18 3/4

Café good Cargoes, (la livre) 19 1/4

Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhausen et C<sup>e</sup> représentées à Roubaix par M. Buiteau-Dessaints.

Havre, 18 novembre.

Cotons : Marché calme soutenu.

Liverpool, 18 novembre.

Cotons : Ventes 10,000 b. Marché soutenu.

New-York, 18 novembre.

Cotons : 137 1/4.

Recettes de cinq jours 127,900 b.

Dépêches officielles à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 18 novembre

Cotons : Ventes 10,000 b. dispon. Marché soutenu.

Havre, 18 novembre.

Ventes 1,500 b. moitié Brésil, marché calme.

New-York, 18 novembre.

Mêmes recettes 127,000.

ROUBAIX 18 NOVEMBRE 1875

## La loi sur la presse.

Un écrivain humoristique raconte quelque part qu'une dame de sa connaissance avait conçu une telle horreur de la presse, qu'elle avait enjoint à son fils d'ajouter cette invocation à ses prières du matin et du soir : « Mon Dieu, faites que je ne sois jamais journaliste ! » Si cette mère craintive a été exaucée, si son fils n'a pas eu la malchance d'être attaché à ce rocher de Sisyphe qu'on appelle un journal, elle doit s'applaudir aujourd'hui de sa prévoyance, en lisant le

## JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL &amp; COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

nouveau projet de loi sur ou plutôt contre la presse. Le métier n'était pas facile; il va devenir à peu près impraticable, si cette loi est jamais appliquée dans toute sa rigueur. Elle enferme la pensée humaine dans un état et le *Zones* en portant, hier, ce jugement que, dans un pays libre, une telle loi serait considérée comme une « monstruosité. » Mais, ajoute aussitôt et avec un grand sens le journal anglais, le gouvernement seul ne doit pas être mis en cause ici. A une presse agressive et inspirée par la passion, le législateur oppose une loi de passion. Pour tout dire, nous vivons à l'état de révolution et au lieu de faire des lois pour guider le peuple, les partis font des lois d'exception pour se défendre contre leurs adversaires, et pour assurer le repos public.

Il est certain que si le projet est voté, il n'aura pas un seul numéro d'un seul journal de France dans lequel on ne pourra découvrir quelque infraction à la loi; l'écrivain se débattrai au milieu de mille dangers, de mille traquenards; il sera livré au bon plaisir du pouvoir. Sous un gouvernement honnête, tel que celui qui nous gouverne, on peut espérer que l'application sera douce, équilibrée, mais vienne telle ou telle dictature révolutionnaire, comme nous en avons vu, tout journal opposant pourra être brisé du jour au lendemain.

Nous prions les conservateurs de l'Assemblée d'y bien réfléchir. Il ne faut pas que, dans la pensée très louable de se défendre contre les ennemis de l'ordre, ils donnent à ceux-ci des armes très efficaces pour nous écraser, lorsqu'ils seront les maîtres.

Il y a plus et mieux à faire. La « liberté de la presse », cette liberté pour laquelle on a fait tant de révoltes idiotes, est, au fond, une expression fort impropre, fort inexacte. Si, par la liberté de la presse, on entend le droit du journaliste, de saper les bases de la société, de la religion, de diffamer les particuliers, de prêcher la révolte contre l'autorité, on peut dire que la liberté de la presse n'existe et ne saurait exister nulle part: partout, on s'est précautionné contre de tels abus, partout il y a un régime légal de la presse, plus ou moins rigoureux, selon les pays, selon les temps et selon la forme des gouvernements.

Ce régime légal défini doit donc exister aussi en France pour remplacer l'état de siège. Nous estimons qu'il doit être à la fois très liberal et très sévère: très libéral en ce qui concerne la création des journaux, la critique des actes du pouvoir et de ses agents, très-sévère pour les attaques plus ou moins déguisées contre la société, la morale, la religion et ses ministres.

Qu'avons-nous vu trop souvent? Un journal honnête, modéré, indépendant, lance une nouvelle plus ou moins aventureuse, nouvelle de nature à émouvoir l'opinion publique, nouvelle qui déplaît à un ministre, à un préfet, à un chef de parquet ou à quelqu'un de leurs amis. Le journal est poursuivi et condamné. Mais un aulic journal publie un feuilleton scandaleux, il prête à ses lecteurs le mépris de la religion et de ses œuvres, diffame et calomnie les prêtres, cotoie même quelquefois l'attaque contre la propriété; il y a fort à parier que s'il y met des formes et s'il sait se montrer assez souple dans ses rapports avec le ministère

secrète attende de M. de Montchenetz, sans que cet accueil était la limite extrême de son bon-vouloir. Elle avait assez redouté l'hostilité, ou tout au moins la politesse sèche de ce parent retrouvé, pour s'estimer très favorisée de la part qui lui était faite.

Son installation à Brémeroy ne rencontra donc pas d'obstacles dont une femme de sa trempe ne put triompher.

Un brin de hauteur reparut dans son attitude dès qu'elle eut acquis cette certitude rassurante. Ses jalons posés, et brillamment posés, un éclair de triomphe traversa son regard clair, qui eut une ressemblance de plus en plus frappante avec celui de dame Bernadine-Sophie de Montchenetz, née de Kerjégan.

Elle tendit sa main aristocratique au baron impatienté, lui adressa un « au revoir » plein de promesses, et se retournant sur le seuil où il la reconduisait :

— Mon cousin, je vous amènerai Gontran, qui est fort désireux de vous présenter ses hommages comme au chef de sa maison.

Cette flèche, lancée d'une voix persuasive, vint s'émousser sur la distraction du baron, qui saluait en hâte et poussait doucement au dehors la visiteuse intempestive.

La vieille dame, sans comprendre la

l'éprouva le soulagement le plus vif en la voyant enfin disparaître, tandis qu'au contraire montait vers lui un murmure de voix nouvelles.

M<sup>r</sup> Desplanches, qui possédait un cabriolet d'aspect honorable, attelé d'un vieux cheval aux pacifiques allures, venait de faire son entrée solennelle à Montchenetz.

Le groom du baron, pour utiliser les leçons de zèle que lui donnait son maître, avait sauté aux naseaux du bon vieux cheval, assez surpris de cette façon de l'arrêter.

Le valet de chambre-jardinier avait quitté sa bûche pour aider à descendre du véhicule les deux voyageurs qu'il contenait.

Le notaire d'abord, dont la cravate blanche affectait une pose guillerette et tout à fait de circonspection.

Puis un grand jeune homme blond, qui pouvait être assez agréable à voir pour les yeux naïfs portés à confondre l'assurance avec la distinction.

Si les yeux du baron n'étaient point précisément ceux d'un naïf, sans doute étaient-ils ceux d'un homme très présent, car, dès qu'ils aperçurent le nonveau débarqué, ils papillotèrent de satisfaction.

— Si elle n'est pas charmée de ce garçon-là, par exemple! pensa-t-il.

Et, comme il était plus expéditif que

délicat dans ses façons d'agir, il donna l'ordre au valet qui précédait ces messieurs de prier Mlle de Montchenetz de se rendre au salon.

Puis il s'avanza la main tendue, trouvant infinitimement commode d'abréger et même de supprimer tout à fait les désagréables formalités d'une présentation.

— Mon client, M. Lucien Firmerol, était d'une impatience de vous être présenté, monsieur le baron, qui n'a d'égal que la mienne de vous le faire connaître, dit milleusement le notaire.

— Que monsieur Firmerol soit le bienvenu à Montchenetz. Nous avons une vieille réputation d'hospitalité que je serais désolé de laisser faillir aujourd'hui, répondit le baron avec ronron.

— Mécontente de l'empire que ce souverain exerce sur elle, désireuse de le fuir et comme repentante de ses effors, elle se débattit toute une heure contre des sensations encore ignorées et contre un espoir trop dangereux.

— Comme elle entra, le cabriolet stationnait dans la cour et le domestique se mettait à sa recherche.

— Comme le cœur lui battait! Un invincible coup d'œil à la glace eut dû la rassurer. Sa beauté candide s'était colorée d'un adorable rayonnement fait d'espérance et de crainte. Elle se trouva agitée, nerveuse, et sa fierté secrète en résonnait.

— Eh quoi! pensa-t-elle, sans savoir rien de lui!... sans même connaître

en tremblant à se rendre à l'ordre de son oncle.

Déjà troublée par le mystérieux entretien de la dame étrangère et du baron — entretien dont elle espérait vainement être l'objet — elle avait trompé les lenteurs d'une incertitude irritante en faisant, malgré la chaleur, une rapide promenade dans le parc.

Elle espérait calmer par le mouvement extérieur l'agitation de son esprit et voulait se remplir les yeux de lumière et de verdure pour n'y plus sentir rayonner le brûlant regard de l'inconnu.

— Personnellement, M. Gambetta se montre très-douloureusement affecté des attaques persistantes de M. Naquet. L'entourage de l'ex-dictateur n'est pas négligé. Il paraît que quelques heures encore avant la bataille décisive, l'ex-président faisait dire aux gauches qu'elles étaient confiance, qu'il répondait de la neutralité de M. Dufaure et de l'appui de M. Léon Say. On sait maintenant à quelle double déception il a conduit ses amis.

La gauche radicale se déclare, au dernier moment, résolue à laisser faire aussi bien en ce qui concerne la loi des mairies qu'au sujet de l'état de siège. Elle ne voudrait même plus, disent ses membres, intervenir dans la discussion, « convaincu qu'il n'en résultera rien de nature à compromettre l'issue finale, qu'elle attend exclusivement, désormais, les élections. » Ainsi, elle se désintéresse, pour ainsi dire, de toute la besogne parlementaire jusqu'à la fin de la session.

Personnellement, M. Gambetta se montre très-douloureusement affecté des attaques persistantes de M. Naquet. L'entourage de l'ex-dictateur n'est pas négligé. Il paraît que quelques heures encore avant la bataille décisive, l'ex-président faisait dire aux gauches qu'elles étaient confiance, qu'il répondait de la neutralité de M. Dufaure et de l'appui de M. Léon Say. On sait maintenant à quelle double déception il a conduit ses amis.

La gauche radicale se déclare, au dernier moment, résolue à laisser faire aussi bien en ce qui concerne la loi des mairies qu'au sujet de l'état de siège. Elle ne voudrait même plus, disent ses membres, intervenir dans la discussion, « convaincu qu'il n'en résultera rien de nature à compromettre l'issue finale, qu'elle attend exclusivement, désormais, les élections. » Ainsi, elle se désintéresse, pour ainsi dire, de toute la besogne parlementaire jusqu'à la fin de la session.

Une fumée peu odorante, quoique ce fut celle des plus purs havanes, qui remplit la vaste pièce, en profitant pour s'échapper.

Trois petits point lumineux piquaient

au ciel, dans les nuages, et l'heure El Cano, Legazui et Churrucá; je pourrais suivre le commerce maritime de nos ennemis en allant les chercher, peut-être, jusque dans ses propres ports.

— En cas de guerre étrangère, acceptes-tu la trêve que je l'offre? Nommons alors les représentants qui doivent venir la régulariser.

— Tu la repousses! Le monde sera

moins que l'Espagne catholique a noblement rempli son devoir.

— Préfères-tu la demander à l'ennemi qui te menace? Humilie-toi, si tu en

as le cœur: tu obtiendras peut-être un

répit momentané; mais on cherchera